

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 33

**MINISTERE DES
FORETS ET DE LA FAUNE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	7
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	8
2.1.	PROGRAMME 960: PILOTAGE, GESTION INSTITUTIONNELLE ET GOUVERNANCE DU SOUS SECTEUR	9
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	10
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	10
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	10
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	12
2.2.	PROGRAMME 961: AMÉNAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE	17
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	18
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	18
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	20
2.3.	PROGRAMME 962: SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	26
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	27
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	28
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	31
2.4.	PROGRAMME 963: VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	36

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	37
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	38
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	40
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	45
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	46
3.2.	LEÇONS APPRISES	46
3.3.	PERSPECTIVES	47

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du décret n°2005/099 du 06 avril 2005, portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le décret n° 2005/495 du 31 Décembre 2005, le Ministre des Forêts et de la Faune est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de forêt et de faune.

A ce titre, il est responsable :

- de la gestion et de la protection des forêts du domaine national ;
- de la mise au point et du contrôle de l'exécution des programmes de régénération, de reboisement, d'inventaire et d'aménagement des forêts ;
- du contrôle du respect de la réglementation dans le domaine de l'exploitation forestière par les différents intervenants ;
- de l'application des sanctions administratives lorsqu'il y a lieu ;
- de la liaison avec les organismes professionnels du secteur forestier ;
- de l'aménagement et de la gestion des jardins botaniques ;
- de la mise en application des conventions internationales ratifiées par le Cameroun en matière de faune et de chasse.

En application des dispositions de **l'article 22 du Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011** portant réorganisation du Gouvernement, le Ministère des Forêts et de la Faune est également chargé :

- de l'aménagement et la gestion des aires protégées ;
- de l'inventaire et la protection de la faune et de la flore ;
- du suivi des organisations sous régionales s'occupant de la préservation de l'écosystème sous régional en liaison avec les départements ministériels concernés.

Par ailleurs, il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (**OIBT**) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (**COMIFAC**) en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la tutelle de l'Agence Nationale de Développement des Forêts (**ANAFOR**), de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo (**ENEF**), de l'Ecole de Faune de Garoua (**EFG**), du Centre spécialisé de Promotion du Bois de NKOLBISSON (**CPB**) ainsi que la liaison avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en ce qui concerne la forêt.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les quatre (4) programmes du Ministère des Forêts et de la Faune ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

- la conjoncture économique internationale et nationale ;
- la loi de finances 2013 promulguée par le Chef de l'Etat ;
- le calendrier électoral de 2013 ;
- la stratégie sous sectorielle Forêt et Faune élaboré sous l'égide du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE) dont la première phase s'est achevée en 2012, a capitalisé d'importants acquis lors de l'arrimage au Budget Programme en 2013.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

1.4.1. Performance technique des programmes du MINFOF en 2013

Le taux de réalisation technique des programmes obtenu au 31 décembre 2013 est de **91,66 %**. Sur les dix-huit (18) actions programmées, vingt-quatre (24) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

treize (13) indicateurs ont atteint un score de plus de 100 % de réalisation ;
onze (11) indicateurs non atteints présentent des taux de réalisation de plus de 50 % ;
les programmes affichent les taux de performance technique de :

Programme 961 : **89,76 %**

Programme 962 : **82,53 %**

Programme 963 : **100 %**

Programme 960 : **88,68 %** .

1.4.2. Performance financière des programmes du MINFOF en 2013

Chapitre 33	Dotation initiale		Crédits consommés		Taux de consommation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
961	8 739 300 000	7 089 300 000	4 530 555 281	4 415 905 281	51,84	62,29
962	4 121 400 000	4 121 400 000	2 180 589 283	2 146 328 922	52,91	52,08
963	1 214 300 000	1 214 300 000	1 103 498 585	1 103 058 585	90,88	90,84
960	4 086 000 000	4 086 000 000	3 783 758 864	3 767 879 551	92,60	92,21
TOTAL	18 161 000 000	16 511 000 000	11 598 402 013	11 433 172 339	72,06	74,36

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 960

PILOTAGE, GESTION INSTITUTIONNELLE ET GOUVERNANCE DU
SOUS SECTEUR

Responsable du programme

SONE SIMON PIERRE
Directeur des Affaires Générales du MINFOF

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles dans la mise en œuvre des activités du sous secteur	
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en œuvre des activités du sous-secteur
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	54.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	100.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2015
	Action 01:	GESTION STRATÉGIQUE DU SOUS SECTEUR
	Action 02:	COOPÉRATION ET PARTENARIAT ET SUIVI DES PROGRAMMES
	Action 03:	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
	Action 04:	RENFORCEMENT DE LA FONCTION FINANCIÈRE ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DOCUMENTAIRES
	Action 05:	PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE DANS LE SOUS SECTEUR
DOTATIONS INITIALES	AE 4 086 000 000	CP 4 086 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SONE SIMON PIERRE, Directeur des Affaires Générales du MINFOF	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du Programme 960 en 2013 est marquée par :

- l'opérationnalisation effective du nouveau régime financier de l'Etat (RFE) ;
- la transition de l'application DEPMI Ordonnateur vers la nouvelle application de gestion budgétaire des finances publiques (PROBMIS) ;
- la mise en place des nouveaux mécanismes de gestion du budget d'investissement public, notamment des marchés publics ;
- le démarrage tardif des procédures de passation des marchés et la maîtrise approximative du nouveau régime financier plombant l'exécution budgétaire ;

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le taux de réalisation du Programme 960 obtenu au 31 décembre 2013 est de **88,68 %**. Sur les cinq (5) actions programmées, cinq (5) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- trois (3) indicateurs ont atteint un score de plus de 100 % de réalisation ;
- deux (2) indicateurs non atteints présentent respectivement les scores de 64 % et 57 %.

En effet, l'objectif global du Programme 960 est de renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles dans la mise en œuvre des activités du sous-secteur. Il s'agit entre autre :

- de coordonner la mise en œuvre de la stratégie forêt et faune ;
- de développer et diversifier les partenariats ;
- de renforcer les mécanismes de suivi-évaluation ;

- de satisfaire les besoins du sous-secteur en ressources humaines compétentes ;
- de gérer les ressources financières et matérielles avec efficience ;
- d'améliorer le climat des affaires dans le sous-secteur.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	88,68%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	85	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 270 794 035	CP 4 270 794 035
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -184 794 035	Ecart CP -184 794 035
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 013 529 595	CP 3 997 650 282
TAUX DE CONSOMMATION	93,97 %	93,6 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Capitalisation des nouveaux mécanismes de passation des marchés publics ; - Démarrage approximatif de la mise en œuvre du nouveau régime financier plombant sur l'exécution budgétaire ; - Les différentes procédures liées aux projets maturés transmis au Ministère des Marchés Publics peinent à aboutir.	
PERSPECTIVES 2014	- Poursuite de la mise en œuvre des actions du programme - Renforcement des capacités techniques et matérielles des différents acteurs des programmes techniques ; - Mobilisation de l'assistance technique auprès de l'Unité de Gestion du Fonds Commun du PSFE.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 GESTION STRATÉGIQUE DU SOUS SECTEUR								
OBJECTIF	Coordonner la mise en œuvre de la stratégie forêt et faune							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions d’instances de pilotage tenues				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 64%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		11.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		07 sessions statutaires tenues					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	983 000 000	983 000 000	1 366 590 261	1 366 590 261	1 289 206 785	1 280 983 153	94,33 %	93,74 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Plusieurs instances de coordination déjà en place dans le cadre de l'exécution du PSFE ; - Intégration de la logique de Planification – Programmation - Budgétisation et Suivi (PPBS).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Planification et programmation sous-sectorielle des activités ; - Mise en œuvre de la stratégie de communication du MINFOF ; - Organisation de deux (2) Comités Interministériels de Facilitation (CIF/PSFE) ; - Tenue de quatre (4) Comités PPBS.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les instances non tenues relèvent de la transition du PSFE au nouveau régime financier de l'Etat et à la mise en œuvre des mécanismes de pilotage de la stratégie du sous-secteur forêt et faune.							
Perspectives 2014	- Adaptation et mise en œuvre du dispositif de pilotage ; - Conformément aux orientations du MINEPAT, l'action a été reformulée et intitulée en 2014 par coordination et suivi des activités du sous- secteur, l'Indicateur revu afin de mieux apprécier le niveau de mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance.							

Action 02 COOPÉRATION ET PARTENARIAT ET SUIVI DES PROGRAMMES

OBJECTIF	Développer et diversifier les partenariats et les mécanismes de suivi-évaluation								
Indicateur	Intitulé:		Volume des financements mobilisés (publics interne et externe et privés)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 122,44%		
	Unité de mesure		Mds						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		21.276						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		150.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30 Mds de FCFA obtenu en 2013 sur 24,5 Mds de FCFA programmés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	24 500 000	24 500 000	19 495 000	19 495 000	28 695 000	28 695 000	147,19 %	147,19 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Développement et renforcement des mécanismes de suivi-évaluation de la Stratégie du Sous-Secteur, du PAP et du CDMT, du PPA et de la Feuille de Route; - Organisation de la stratégie de renégociation des financements avec les Partenaires Techniques et Financier pour l'arrimage au Budget Programme.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Neuf (09) projets élaborés et soumis à différents partenaires pour mobilisation des nouveaux financements ; - Suivi-évaluation des activités des ONG nationales et internationale en vue d'évaluer leur contribution au sous-secteur ; - Participation aux foras et rencontres nationales, sous régionales et internationales ; - Mission de suivi-évaluation des projets sous-tutelle ; - Quatre (4) ateliers d'élaboration des documents de planification stratégique. Financements publics mobilisés : 24,5 milliards de FCFA: - o Fonds Spécial de Développement Forestier (FSDF) : 2,9milliards - o Fonds Spécial de Protection de la Faune (FSPF) : 0,3 milliards - o Budget de Fonctionnement (BF) + Budget d'Investissement Public (BIP): 16,5 milliards - o Fonds Commun PSFE (FC):3,8 milliards - o Pays Pauvre Très Endetté (PPTE): 0.3 milliards - o Contrat de Désendettement et de Développement (C2D): 0,7 milliards Financements des Partenaires Techniques Financiers et Projets mobilisés : 5,5 milliards de FCFA : - o GIZ ProPSFE: 2.5 milliards - o PSMNR: 1.8 milliards - o OIBT: 0.8 milliards - o NGOYLA MINTOM (Banque Mondiale): 0.4 milliards. Soit au total trente (30) milliards de FCFA de financements mobilisés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources mobilisées permettent une meilleure mise en œuvre des activités de tous les Programmes du Ministère des Forêts et de la Faune.								
Perspectives 2014	- Renforcement de la coopération, du partenariat et le suivi des programmes ; - Reformulation en 2014 de l'action par Partenariat et suivi des programmes et révision de l'indicateur afin de développer, diversifier les partenariats et les mécanismes de suivi-évaluation.								

Action 03 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Satisfaire les besoin du sous secteur en ressources humaines compétentes								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de couverture des besoins en ressources humaines				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 57%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		60.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		57 % soit 3415						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 833 500 000	1 833 500 000	1 833 249 618	1 833 249 618	1 744 348 229	1 742 598 229	95,15 %	95,06 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Reprise des recrutements du personnel du Corps des eaux et Forêts par le MINFOPRA ; - Refonte du système de gestion des ressources humaines de l'Administration.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Validation du plan de formation triennale élaboré avec le Secrétariat Permanent à la Réforme Administrative ; - Mise à disposition de 315 Ecogardes et 100 contractuels recrutés par le MINFOPRA ; - Traitement décentralisé des actes soldes (avancement, sujétions, non logement...) ; - Mise en place d'une convention de collaboration avec le Ministère de la Défense pour la formation civique et militaire des Ecogardes ; - Formation de 500 Ecogardes aux techniques militaires supérieures au Camp du Bataillon des Troupes Aéroportées de KOUTABA (BTAP) ; - Mise en place d'un Comité « ad hoc » chargé de l'organisation de la formation civique et militaire, d'avancement en attribut de grade ; - Promotion de l'action sociale et lutte contre le VIH et le SIDA ; - Imprégnation et prise en main de 125 personnels affectés par le MINFOPRA ; - Recyclage de 100 personnels contractuels issus du recrutement des 25.000.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Mise en place d'un comité d'assainissement du fichier solde ; - Recensement du personnel du MINFOF ; - Traitement des nouvelles données sur le personnel ; - Acquisition des équipements pour les Ecogardes.								
Perspectives 2014	Reformulation de l'action en 2014 par développement des ressources humaines conformément aux recommandations du CIEP et révision de l'indicateur afin d'accroître qualitativement les ressources humaines.								

Action 04 RENFORCEMENT DE LA FONCTION FINANCIÈRE ET GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DOCUMENTAIRES								
OBJECTIF	Gérer les ressources financières et matérielles avec efficience							
Indicateur	Intitulé:		taux de consommation de crédits budgétaires alloués				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 102 000 000	1 102 000 000	933 180 568	933 180 568	836 500 993	830 595 312	89,64 %	89,01 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Anticiper sur toutes les activités à conduire, la préparation des PTA très tôt à partir des CDMT des programmes et des PPA chaque année, et d'éviter de se faire prendre dans trop d'urgences imprévues et donc difficiles à assumer. - Développement d'une plate-forme d'interconnexion numérique entre les services centraux, les services déconcentrés, les partenaires et les aires protégées.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Préparation du budget de l'exercice 2014; - Gestion informatisée du courrier et de la documentation; - Audit et évaluation des performances des services du MINFOF. - Accréditation des responsables des structures Mise en œuvre d'un logiciel de gestion financière intégrée et d'un logiciel de gestion intégrée des équipements et des infrastructures							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Démarrage tardif des procédures de passation des marchés ; - Mise en œuvre tardive de l'application PROBMIS ; Extension de l'application PROBMIS par la formation des personnels des programmes ;							
Perspectives 2014	Reformulation de l'action en 2014 par deux (2) actions notamment : - o Gestion financière et budgétaire avec pour indicateur gérer les ressources financières et matérielles avec efficience ; - o Amélioration du cadre de travail au MINFOF avec pour indicateur de doter les services des infrastructures et équipements adéquats.							

Action 05 PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE DANS LE SOUS SECTEUR

OBJECTIF	Améliorer le climat des affaires dans le sous secteur								
Indicateur	Intitulé:		Niveau des activités informelles dans le sous-secteur				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100 % d'activités informelles dans le Sous-secteur						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	143 000 000	143 000 000	118 278 588	118 278 588	114 778 588	114 778 588	97,04 %	97,04 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Selon une étude de l'ONG FODER, la perception de corruption des acteurs dans le sous-secteur forêts-faune a baissé de 7,25 à 6,44 % ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Poursuite des activités informelles et d'exploitations illégales dans le sous-secteur des forêts et de la faune ; - Mise en place et opérationnalisation de la cellule de lutte contre la corruption ; - Développement des normes de service devant servir de référence pour l'évaluation des performances ; - Renforcement des capacités des structures chargées du contrôle ; - Conduite des activités d'information, d'éducation et de sensibilisation sur les méfaits de la corruption tant à l'intérieur de l'Administration qu'en direction de l'ensemble des acteurs concernés ; - Développement et mise en œuvre d'un système de motivation et de sanction ; - Pourcentages obtenus d'effort d'assainissement du Sous-secteur : o 17 % de bois légal mis sur le marché soit 800 000 m³ de bois débité; o -3,3 % de volume de bois issus des forêts communautaires ; o 120 P.V d'infractions forêts et faune ; o 415 Ecogardes redéployés dans toutes les structures centrales et déconcentrées.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Développement de l'Initiative à Résultat Rapide (IRR) sur l'axe BERTOUA-NGAOUNDERE, - Elaboration d'un document sur les bonnes pratiques de l'Agent Probe du MINFOF ; - Elaboration et mise en place d'une documentation du Contrôleur Forestier.								
Perspectives 2014	- Reformulation de l'action par deux nouvelles en 2014 : o Contrôle et Audit interne et comme indicateur d'améliorer le fonctionnement et la performance des services ; o Conseil Juridique avec pour indicateur de veiller au respect des droits et règlements.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 961

AMÉNAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE
FORESTIÈRE

Responsable du programme

MFOU'OU MFOU'O BRUNO
Directeur des Forêts

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Gérer durablement les forêts	
Indicateur	Intitulé:	Recettes fiscales et parafiscales de la gestion forestière
	Unité de mesure	Mds
	Valeur de référence:	18.1
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	24.2
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉNAGEMENT DES FORÊTS Action 04: APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS Action 05: GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES Action 07: REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 8 739 300 000	CP 7 089 300 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MFOU'OU MFOU'O BRUNO, Directeur des Forêts	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 961 se veut être le point de départ et surtout le point d'ancrage de la gestion des forêts camerounaises. Les études réalisées ces dernières années démontrent une tendance au recul du couvert forestier, d'où l'importance de la sécurisation et de la mise en valeur des forêts à travers leur gestion durable. Ce programme se décline en quatre (04) actions dont la mise en œuvre vise pour l'essentiel, l'aménagement et le renouvellement des ressources forestières, ainsi que l'accroissement des recettes issues de leur exploitation pour les cinq (05) prochaines années afin de passer de 18 milliards de FCFA à plus de 24 milliards de FCFA.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le taux de réalisation du Programme 961 obtenu au 31 décembre 2013 est de **89,76 %**. Sur les quatre (4) actions programmées, six (6) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- un (1) indicateur a atteint un score de plus de 100 % de réalisation ;
- cinq (5) indicateurs non atteints présentent respectivement des scores de 88,10 %, 83,96 %, 74,17 %, 83 % et 33,34 %.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Volume des recettes fiscales et parafiscales de la gestion forestière s'élève à un montant de 19 661 167 780 FCFA.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	101,64	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 8 602 128 003	CP 6 952 128 003
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 137 171 997	Ecart CP 137 171 997
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 965 198 791	CP 6 850 548 791
TAUX DE CONSOMMATION	80,97 %	98,54 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Les recettes issues des ventes aux enchères publiques ont augmenté; - Certaines recettes qui n'étaient pas prises en compte ont été capitalisées.	
PERSPECTIVES 2014	- Dynamiser les mécanismes permettant de capter toutes les informations relatives aux recettes fiscales et para fiscales de l'exploitation forestière; - Poursuivre et intensifier la lutte contre l'exploitation illégale des produits forestiers.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 AMÉNAGEMENT DES FORÊTS								
OBJECTIF	Maintenir le potentiel forestiers							
Indicateur	Intitulé:		Superficie sous aménagement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 88,10%	
	Unité de mesure		ha					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		5306932.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		7252000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6389379 ha					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 577 800 000	4 577 800 000	4 538 702 551	4 538 702 551	4 482 873 390	4 478 223 390	98,76 %	98,76 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Actualisation du plan d'utilisation des terres, comme réponse à la pression sur le domaine forestier et les conflits liés à l'utilisation des terres (agriculture, mines, projets structurants...) ; - Nécessité de sécuriser les forêts de production du Domaine Forestier Permanent et de les aménager.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Conduite des opérations de classement de 13 Unité Forestière d'Aménagement (UFA) (pour une superficie de 1 082 477 ha) et de 2 forêts communales (NGOYLA et MINTOM, pour une superficie de 76 455 ha); - Installation du matériel informatique (20 ordinateurs complets) dans les 10 régions pour le suivi du couvert forestier ; - Suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement des UFA et des forêts communales ; - Suivi de la mise en œuvre des plans simples de gestion des forêts communautaires ; - Suivi du reboisement dans les UFA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les ressources financières ont été mobilisées à temps ; - Les acteurs se sont approprié les principes de gestion durable.							
Perspectives 2014	La mise en œuvre du projet C2D va contribuer au classement et à la gestion durable des forêts du domaine permanent.							

Action 04 APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS

OBJECTIF	Accroître la production de bois légal								
Indicateur	Intitulé:		Volume de bois légal mis en marché				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,96%		
	Unité de mesure		m3						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		2300000.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		3.3						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2351200 sur 2800000 mètres cube attendus en 2013						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 112 500 000	2 462 500 000	4 017 325 729	2 367 325 729	2 437 584 168	2 327 584 168	60,67 %	98,32 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV-FLEGT)								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Edition de 14 000 documents sécurisés ; - Attribution des titres d'exploitation : - o 13 Unités Forestières d'Aménagement (UFA) ; - o 06 forêts communales en activité pour une superficie cumulative en production de 7 788 ha ; - o 120 forêts communautaires en activité pour une superficie cumulative des parcelles en production de 17 562,51ha ; - o les petits titres (vente de coupe, récupération, enlèvement, autorisation personnelle). - o Le volume total de bois mis sur le marché est de 2 351 200 m³ ; - Réalisation de 62 missions de contrôles de l'exploitation illégale de bois et de 02 opérations coup de poing; - Ventes aux enchères ainsi que les amendes recouvrées qui s'élèvent à 2 322 347 118FCFA ; - Suivi du contentieux forestier : - o 01 sommier des infractions est publié trimestriellement, - o 02 sessions de comités de lecture des rapports de la Brigade Nationale de Contrôles (BNC) et Observateur Indépendant (OI) (25 janvier et 27 juin); - L'enveloppe globale des taxes issues de l'exploitation forestière s'élève à 17 338 820 662 FCFA : - o Redevance forestière annuelle (RFA) : 11 391 045 662 FCFA ; - o taxe d'abattage (TA): 5 570 000 000FCFA ; - o taxe entrée usine (TEU) : 309 000 000 FCFA ; - o taxe de régénération : 68 775 000 FCFA ; 3 417 313 699 FCFA (correspondant à 30% du montant) affecté aux communes et aux communautés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Retard dans l'édition et la réception des documents sécurisés; - Perturbations climatiques qui ne facilitent pas l'exploitation forestière; - Plusieurs permis d'exploitation du bois d'œuvre attribués n'ont pas été exploités; - L'exploitation forestière est sélective et dépend fortement des commandes faites aux opérateurs économiques. Plusieurs essences autorisées ne sont pas exploitées.								

Perspectives 2014	- Poursuivre l'édition des documents sécurisés; - Poursuivre l'attribution des titres d'exploitation forestière (UFA, Forêts Communales, forêts communautaires, Ventes de coupe...); - poursuivre la collecte et la compilation des statistiques forestières; - Mise en place de l'observatoire de la filière bois et des produits forestiers à travers le projet C2D-PSFE2.
-------------------	--

Action 05 GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

OBJECTIF	-Appuyer les communes et les communautés dans la gestion forestière								
Indicateur	Intitulé:	Superficie des forêts communales et communautaires en production					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 74,17% et 83%		
	Unité de mesure	ha							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	346659.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	1050000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	182 905 ha de forêts communales et 419 450 ha de forêts communautaires							
Indicateur	Intitulé:	% des recettes issues de l'activité forestière, destinées aux communes et communautés et investies dans les projets de développement					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 33,34%		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	10.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	50.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	10 % des recettes forestières investi dans les projets de développement							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	12 000 000	12 000 000	9 100 000	9 100 000	9 100 000	9 100 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Application des textes relatifs au transfert des compétences aux communes et communautés dans la gestion durable des forêts.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 306 forêts communautaires avec Plan simple de gestion approuvé pour une superficie totale de 1 070 778,64 ha ; - Délivrance des certificats annuels d'exploitation (CAE) pour l'exploitation de 120 forêts communautaires ; - Suivi de la mise en œuvre des plans simples de gestion des forêts communautaires ; - suivi du processus de classement des forêts communales ; - sensibilisation des communes et des communautés à la gestion forestière pour la mise en œuvre de l'arrêté 0076 sur l'utilisation des recettes issues de l'exploitation forestière et faunique.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les valeurs indiquées comme situation de référence en 2012 pour les forêts communales et communautaires ne cadraient pas avec la réalité (nuance entre les termes « forêts attribuées » et « forêts en production ») ; - Le calendrier politique (élections municipales et législatives) a eu un impact négatif sur les activités d'exploitation des forêts communales (6 forêts sur 10 en activité); - Les communautés ne disposent pas de partenariats suffisants pour écouler les produits des forêts communautaires ; - L'accompagnement des forêts communautaires a subi un arrêt à cause du gel du projet RIGC dont le dossier est en instruction au tribunal criminel spécial; - Faible niveau d'appropriation des parties prenantes (exécutifs communaux et communautés) des dispositions de l'arrêté conjoint n°0076 MINATD/MINFI/MINFOF du 26 juin 2012 fixant les modalités de planification, d'emploi et de suivi de la gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinés aux communes et aux communautés villageoises riveraines.								

Perspectives 2014	- Reformulation des indicateurs en 2014 ; - Poursuite des opérations de classement des forêts communales et d'attribution des forêts communautaires ; - Poursuite des missions de sensibilisation des nouveaux exécutifs communaux ; - Poursuite des missions d'évaluation du pourcentage de recettes investi dans les projets de développement.
-------------------	--

Action 07 REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

OBJECTIF	Augmenter les surfaces de plantations forestières								
Indicateur	Intitulé:		Superficie des surfaces de plantations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 176%		
	Unité de mesure		ha						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		19721.21						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		25637.625						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 652,54 ha sur 1 500 ha attendus en 2013						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	37 000 000	37 000 000	36 999 723	36 999 723	35 641 233	35 641 233	96,33 %	96,33 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Désengagement de l'Etat de ses fonctions de production et notamment de reboisement, prérogative confiée aux Privés ; - Décentralisation/transfert des compétences de gestion des réserves forestières et périmètres de reboisement aux communes ; - Arrimage à la stratégie REDD+.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 43 réserves forestières et périmètres de reboisement transférés à 34 communes pour une superficie de 151 086 ha ; - 140 acteurs (79 communes, 49 GIC/ONG/Associations, 13 chefferies) ont bénéficié des subventions d'un montant total 565 000 000 FCFA pour la plantation de 565 000 plants ; - 100 acteurs (communes, GIC/ONG/Associations, Chefferie) ont bénéficié d'un appui de 100 000 000 FCFA pour l'entretien des plantations ; - Une superficie de 2 652,54 ha de forêt plantée ; - l'ANAFOR a reçu une subvention de 200 millions FCFA du MINFOF.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le processus de reboisement par les communes et autres acteurs a connu un engouement considérable ; - Le processus de reboisement est participatif et est envisagé dans une vision globale d'aménagement.								
Perspectives 2014	- Poursuite de la subvention des activités de reboisement ; - Poursuite des missions de suivi et de contrôle des activités de plantation ; - Réflexion pour le repositionnement de l'Etat dans la conduite des grands projets de reboisement.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 962

SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES
FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES

Responsable du programme

TABI PHILIP TAKO E
Directeur de la Faune

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Gérer durablement et valoriser la faune et les aires protégées.	
Indicateur	Intitulé:	Contribution aux recettes fiscales sous sectorielles
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	5.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE Action 02: VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES Action 03: CRÉATION, SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AP Action 04: VALORISATION ET PROMOTION DES AP Action 05: DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 121 400 000	CP 4 121 400 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TABI PHILIP TAKO E, Directeur de la Faune	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 962 du Ministère des Forêts et de la Faune a été implémenté dans un contexte marqué par la recrudescence du grand braconnage transfrontalier, la mise en place d'un processus allant vers l'implication des collectivités territoriales décentralisées et les communautés riveraines dans la gestion des ressources fauniques et des aires protégées et le souci d'accroître la contribution des recettes fiscales et parafiscales du sous-secteur.

Dans l'optique de faire face au phénomène de grand braconnage transfrontalier, un plan d'urgence a été élaboré pour la sécurisation des aires protégées qui prend en compte les infrastructures, le renforcement des effectifs et de leurs équipements en matériels adéquats ainsi que la coopération intersectorielle. Le budget de ce plan d'action d'urgence pour une durée de cinq ans a été estimé à 126 335 500 000 FCFA.

L'amélioration de la contribution de la faune et des aires protégées est l'un des objectifs poursuivis par le sous-secteur. Pour un montant d'un milliard FCFA de recettes liées à la faune et des aires protégées en 2012, il est évident que ce chiffre pourrait être revu à la hausse au regard de la richesse éco systémique que regorge le Cameroun et des actions de sécurisation et de valorisation de la faune et des aires protégées qui y sont menées.

C'est ainsi qu'en dehors des actions prescrites par le plan d'action d'urgence qui vont améliorer le paysage touristique des aires protégées, le programme 962 a envisagé l'élargissement de l'assiette fiscale à travers la création de nouvelles zones de chasse, l'élaboration des plans de gestion de ces zones de chasse, la cogestion avec les communautés territoriales décentralisées, la révision de la loi des finances par rapport aux différentes taxes liées à l'exploitation de la faune qui sont moins élevées comparativement aux autres pays africains.

Il est aussi à noter qu'au départ c'était Monsieur Tabi Philip TAKO qui assurait la responsabilité de ce programme en tant Directeur de la Faune et des Aires Protégées, mais suite à sa retraite survenu, Monsieur LEKEALEM Joseph à été nommé par décret n°2013/6362/PM du 26/06/2013.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le taux de réalisation du Programme 962 obtenu au 31 décembre 2013 est de **81,24 %**. Sur les cinq (5) actions programmées, cinq (5) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- deux (2) indicateurs ont atteint un score de plus de 100 % de réalisation ;
- trois (3) indicateurs non atteints présentent respectivement des scores de 0 %, 82,53 % et 89 %.

L'objectif étant de gérer durablement et de valoriser la faune et les aires protégées est décliné en 05 actions ci-après :

- Action 01 : Aménagement des zones de chasse
- Action 02 : Valorisation des ressources fauniques
- Action 03 : Création, Sécurisation et Aménagement des Aires protégées
- Action 04 : Promotion et Valorisation des Aires Protégées
- Action 05 : Développement institutionnel et financement durable de la faune et des Aires Protégées

Action 1 : L'action aménagement des zones de chasse impliquait les activités d'élaboration des plans de gestion des zones de chasse, la lutte anti braconnage dans les zones de chasse, le renforcement des infrastructures et de la logistique (acquisition armes et munitions, achat des tenues complètes, construction des râteliers). Il s'agissait pour la première activité d'accompagner les amodiataires des zones de chasse à l'élaboration de leur plan de gestion. Cette activité étant corrélée au préalable d'un canevas d'élaboration des plans de gestion. Ledit canevas a été élaboré et validé.

Pour un crédit de paiement de 2 127 000 000FCFA, cette action a connu une consommation de 2 036 420 567 FCFA, soit un taux de consommation de 96,74%. Pour ce qui est du taux de réalisation de cette action, il est de 0% sur l'indicateur de l'action.

Toutefois, la consommation du budget de cette action a concerné les activités de lutte anti braconnage notamment les opérations coup de poings et les patrouilles dans les zones de chasse, les aires protégées, l'achat des tenues complètes, l'achat des armes et munitions.

Action 2 : L'action valorisation des ressources fauniques concerne les activités liées à l'amélioration des recettes fauniques. Cette action est essentiellement financée par le Fonds Spécial de protection de la Faune. La valeur de référence en 2012 était d'un milliard et la prévision de 2013 était de 1,2 milliard et une valeur de 990 325 275 FCFA a été recouvrée, soit un taux de réalisation de 82,53 %. La contre-performance s'explique par :

- le grand braconnage transfrontalier qui a créé l'insécurité dans et autour des parcs nationaux de BOUBA NDJIDDA, BENOUE et FARO ;

- l'envahissement de certaines zones de chasse par les bergers transhumants et l'orpaillage clandestin ;
- l'enlèvement d'une famille de touristes dans la Région de l'Extrême- Nord.

Action 3 : L'action création, sécurisation et aménagement des aires protégées est l'action autour de laquelle est concentrée l'essentiel des investissements du programme notamment la construction des bases vies des Parcs Nationaux du MBAM et DJEREM, BAKOSSI et BENOUE, Reserve de Biosphère du DJA, la construction d'une caserne dans le cadre des investissements d'urgence de Bouba Ndjidda et l'équipement de la Base vie du Parc National de BOUMBA BEK. Le Budget d'Investissement Public pour l'équipement de la Base-vie du Parc National de BOUMBA BEK est tombé dans le forclos car le carton est arrivé tardivement en fin novembre 2013 au niveau du Service de la Conservation du Parc.

Le pourcentage de consommation du budget de cette action est de 72,57%.

La valeur de l'indicateur de référence de la superficie d'aires protégées sous aménagement était de 2 471 108 ha, une superficie 2 500 000 ha a été programmée en 2013, et une superficie de 3 065 546 ha a été atteinte, ce qui représente un taux de réalisation de 122%.

Action 4 : L'action valorisation et promotion des aires protégées concerne les activités de fonctionnement des aires protégées. Le montant alloué était de 516 000 000 FCFA pour un taux de consommation de 95%.

L'objectif de cette action étant d'élaborer et mettre en œuvre des plans marketing des aires protégées, la valeur de référence est de 100 000 visiteurs dans les aires protégées, et il fallait atteindre au moins 115 000 au terme de l'année 2013. Au total, 129 592 visiteurs ont été enregistrés en 2013, soit un taux de réalisation de 112,68%.

Action 5 : L'action Développement institutionnel et financement durable des aires protégées implique non seulement les activités de financement de la Direction de la Faune et des Aires Protégées et ses Sous directions mais aussi, le fonctionnement de l'Ecole de Faune de Garoua. Le taux de consommation du budget a été de 93,78%.

Pour ce qui est de la performance de cette action, dont le premier pan était d'aboutir à la création de l'Office National des Aires Protégées (ONAP), le dossier a été transmis aux Services du Premier Ministre.

En ce qui concerne la mobilisation des fonds pour le financement de l'organe de gestion de la Faune et des aires protégées, la valeur de référence était de 5 milliards en 2012, les prévisions étaient de 8 milliards en 2013. Le montant mobilisé a atteint 7,131 milliards soit un taux de réalisation de 89%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	990 325 275 FCFA obtenu soit un taux de réalisation du Programme 962 au 31 décembre 2013 de 81,24 %. Sur les cinq (5) actions programmées, cinq (5) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante : - deux (2) indicateurs ont atteint un score de plus de 100 % de réalisation ; - trois (3) indicateurs non atteints présentent respectivement des scores de 0 %, 82,53 % et 89 %.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 090 883 716	CP 4 090 883 716
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 30 516 284	Ecart CP 30 516 284
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 741 121 916	CP 3 706 861 555
TAUX DE CONSOMMATION	91,45 %	90,61 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Quatre (4) marchés inscrits dans le BIP sont tombés dans le forclos soit un montant de 156 000 000 FCFA; - Equipement de la base vie du Parc National de BOUMBA BEK (25 000 000 FCFA) le carton est arrivé tardivement en fin novembre 2013 ; - Mise en œuvre du plan d'aménagement du PN de BOUBA NDJIDDA (31 000 000 FCFA, pour l'ouverture de 75 km de piste), carton mal libellé et après correction le carton n'a pas été réédité au niveau de la DGB/MINFI. - Construction d'une caserne au Parc National de BOUBA NDJIDA (50 000 000 FCFA) : retard dans la passation du marché au niveau régional. - 2ème phase de la construction de la Base vie du Parc National de la Bénoué (50 000 000 FCFA) Arrivée tardive du carton en fin d'année ; lancée en procédure d'urgence, ce marché a été jugé infructueux. - Insécurité dans la partie septentrionale ; - Phénomène de braconnage. - Empiètements divers des Aires Protégées (Orpaillage, transhumance transfrontalière etc.) - Non prise en compte de certains financements de partenaires techniques.	
PERSPECTIVES 2014	- Renforcement du suivi du recouvrement des recettes fiscales ; - Informatisation de la gestion du Fonds Faune ; - Capitalisation des financements des partenaires : PACEBCO, UICN, TNS, PSMNR, ECOFAC...	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE								
OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre les plans de gestion des zones de chasse							
Indicateur	Intitulé:	nombre de plans de gestion élaborés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	40.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:	nombre de plans de gestion mis en œuvre					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 127 000 000	2 127 000 000	2 104 515 000	2 104 515 000	2 036 420 567	2 035 930 567	96,76 %	96,74 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Adoption tardive du canevas d'élaboration des plans de gestion des zones de chasse (rendu exécutoire le 31 décembre 2013) - Construction des râteliers par le Ministère de la Défense.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Elaboration et validation du canevas d'élaboration des plans de gestion des zones de chasse (résultat préalable) ; - Mise en œuvre de la stratégie nationale de Lutte Anti-Braconnage (LAB); - Organisation de dix (10) comités régionaux LAB ; - 09 opérations coups de poing menées (06 dans la Reserve de Biosphère du Dja, 01 au PN BOUBA NDJIDDA et ZIC environnantes, 01 PN Faro et ZIC environnantes et 01 au PN WAZA); - Acquisition de 104 fusils d'assaut et 20 000 munitions ; - Acquisition de 1 290 tenues vertes et accessoires; - Déguerpissement des orpailleurs illégaux massif NGOYLA-MINTOM; - 16 Zones d'Intérêt Cynégétique contrôlées.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Inexistence d'un canevas type préalable à l'élaboration des plans de gestion fiables, il s'est agi de mener des concertations avec les exploitants fauniques, les partenaires de la conservation et les sectoriels afin de disposer d'un document de référence; - Elaboration des plans de gestions incombée aux amodiataires et non à l'administration.							
Perspectives 2014	- Elaboration de cinq (05) plans de gestion; - Mise en œuvre de deux (02) plans de gestion.							

Action 02 VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES

OBJECTIF	Augmenter la contribution du secteur faune à l'économie National							
Indicateur	Intitulé:		valeur économique de la faune dans l'économie nationale				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 82,53%	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0,990325275 Mds					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Phénomène de grand braconnage transfrontalier - Insécurité grandissante dans la partie septentrionale							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Recouvrement des recettes fiscales							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- le grand braconnage transfrontalier qui a créé l'insécurité dans et autour des Parcs Nationaux de BOUBA NDJIDDA, BENOUE et FARO; - l'envahissement de certaines zones de chasse par les bergers transhumants et l'orpaillage clandestin ; - l'enlèvement d'une famille de touristes et un prêtre français dans l'Extrême Nord.							
Perspectives 2014	- Renforcer le suivi du recouvrement des recettes fauniques - Il est envisagé une meilleure maîtrise des entrées et recettes dans les parcs désormais. De même, les aménagements d'infrastructures dans les aires protégées majeures et la mise en œuvre des plans de gestion des ZIC permettront d'accroître les recettes.							

Action 03 CRÉATION, SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AP

OBJECTIF	élaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement des AP majeurs								
Indicateur	Intitulé:		nombre de plans d'aménagement mis en œuvre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 122%		
	Unité de mesure		ha						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		2471108.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		4000000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3065 546 ha						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 426 400 000	1 426 400 000	1 426 119 915	1 426 119 915	1 144 029 498	1 113 009 498	80,21 %	78,04 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	RAS								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Elaboration du plan d'aménagement du PN de NKI (309 362 ha). - Travaux de construction de la première phase des bases vie de la Reserve de biosphère du DJA, PN de la BENOUE, PN du MBAM et DJEREM, PN de BAKOSSI.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Quatre (4) marchés inscrits dans le BIP sont tombés dans le forclos soit un montant de 106 000 000 FCFA : - Equiper la base vie du Parc National de BOUMBA BEK (25 000 000 FCFA) le carton est arrivé tardivement en fin novembre 2013 ; - Mise en œuvre du plan d'aménagement du PN de BOUBA NDJIDDA (31 000 000 FCFA, pour l'ouverture de 75 Km de piste), carton mal libellé et après correction le carton n'a pas été réédité au niveau de la DGB/MINFI. - Construction d'une caserne au Parc National de BOUBA NDJIDA (50 000 000 FCFA) : retard dans la passation du marché au niveau régional. - 2ème phase de la construction de la Base vie du Parc National de la Bénoué (50 000 000 FCFA) Arrivée tardive du carton en fin d'année ; lancée en procédure d'urgence, ce marché a été jugé infructueux.								
Perspectives 2014	- Poursuite le processus de révision du plan d'aménagement de WAZA, LOBEKE et CAMPO MA'AN et élaboration des plans d'aménagement du Sanctuaire à Gorille de MENGAME et du PN du Mt Cameroun ; - Construction des bases vies du Sanctuaire à Gorille de MENGAME, et du Parc National de la Vallée du MBERE. - Construction de 07 postes avancés : 02 PN BOUBA NDJIDDA, 02 PN NKI , 02 PN BOUMBA BEK, 01 PN CAMPO MA'AN.								

Action 04 VALORISATION ET PROMOTION DES AP

OBJECTIF	élaborer et mettre en œuvre des plans marketing des AP								
Indicateur	Intitulé:		nombre de visiteur dans les AP				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 112,68%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		129 592 visiteurs						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	516 000 000	516 000 000	516 000 000	516 000 000	516 423 050	516 423 050	100,08 %	100,08 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	RAS								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Plus de 52 Opérations coup de poing; - Suivi écologique; - Suivi de la mise en œuvre des conventions et MoU avec les partenaires au niveau des sites; - 4 Missions et réunions relatives à la mise en œuvre des accords transfrontaliers; - Suivi du contentieux (69 dossiers instruits); - Plus de 184 armes saisies, 03 lances roquettes, 04 obus, + de 1248 balles; - Plus de 57 pointes d'ivoires saisies.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	RAS								
Perspectives 2014	Création d'une plate-forme MINFOF/MINTOUL.								

Action 05**DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES**

OBJECTIF	mettre en place et assurer le fonctionnement de l'office national des AP								
Indicateur	Intitulé:		l'office national des AP est fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
Indicateur	Intitulé:		volume de financement annuel de l'office national des AP				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 89%		
	Unité de mesure		Mds						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		7,131 milliards						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	52 000 000	52 000 000	44 248 801	44 248 801	44 248 801	41 498 440	100 %	93,78 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	RAS								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Projet de texte de création de l'office national des aires protégées transmis aux Services du Premier Ministre.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Non capitalisation des financements de certains partenaires techniques de la conservation : ProPSFE (PSMNR), PACEBCO, UICN, WWF, WCS...								
Perspectives 2014	Etude sur la mise en place d'un mécanisme de financement durable de la faune et des aires protégées.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 963

VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET
NON LIGNEUSES

Responsable du programme

MAHAMAT HABIBO -
Directeur de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'emplois décents des filières bois et produits forestiers non ligneux.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	50000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	700000.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DES ESSENCES ET DE LA COMMERCIALISATION DU BOIS Action 02: PROMOTION DE L'INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DU BOIS Action 05: DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE Action 06: DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PFNL	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 214 300 000	CP 1 214 300 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAHAMAT HABIBO -, Directeur de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Les résultats de l'étude sur l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun réalisé par le CIFOR sur la commande du MINFOF ont permis de revisiter le nombre d'emplois directs fournis par l'exploitation du bois. Ces emplois directs qui ont été estimés à 23 000 devraient augmenter pour atteindre une valeur de 25 000 emplois en 2013. Cet accroissement visé est tributaire de l'augmentation de la valeur ajoutée par l'exportation des produits finis, du rendement matière en usine, et de la promotion des produits forestiers.

La loi forestière et ses textes subséquents ont prescrit la transformation de tous les bois récoltés pendant l'exploitation. Cependant, le pourcentage de transformation est encore inférieur à 100 dans notre pays. Pour atteindre cet objectif, les effets visés par le programme 3 en 2013 sont l'élargissement de la gamme des essences exploitées par l'utilisation des essences peu connues au niveau national et international, l'approvisionnement du marché intérieur de bois par du bois légal, la diversification des produits transformés localement, la gestion durable du bois énergie et des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Sur le plan artisanal, et donc l'essentiel des produits est destinés au marché intérieur, non seulement les acteurs doivent accepter de changer de système de production pour désormais travailler dans la légalité, ils doivent également améliorer leur compétitivité, la qualité des produits et la fiabilité des services. Aussi, La restructuration du Centre de Promotion du Bois en vue de sa modernisation permettra la maîtrise des méthodes modernes de transformation du bois. On prévoit la préparation en partenariat avec ANOR d'un draft des normes de séchage pour garantir la qualité des produits bois. Cependant, le renforcement des capacités des artisans par des formations sur des thèmes ciblés est nécessaire. On imagine pouvoir passer d'une moyenne actuelle de rendement matière en usine de 30 % à une moyenne de l'ordre de 35 % (rendement matière de transformation).

L'approvisionnement des foyers en bois énergie dans la zone septentrionale par la gestion des massifs forestiers

existants et le reboisement. Quant aux produits forestiers non ligneux (PFNL), l'organisation des acteurs, l'augmentation des quantités des PFNL à l'export et dans le marché local permettront d'accroître leur valeur et relever leur contribution à la sécurité alimentaire et à la promotion de l'auto emploi par la création des PME spécialisées.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le taux de réalisation du Programme 963 obtenu au 31 décembre 2013 est de **115,06 %**. Sur les quatre (4) actions programmées, huit (8) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- sept (7) indicateurs ont atteint un score de plus de 100 % de réalisation ;
- un (1) indicateur non atteint présente un score de 53,1 %.

En effet, la commercialisation de 597 977 m³ des essences de promotion, 297 000 m³ de bois légal ont été mis sur le marché national, 240 artisans formés aux métiers bois, le rendement matière moyen en usine évalué à 35 %, 14 847 tonnes métriques de bois de feu mis sur les marchés dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord, 684 tonnes métriques de charbon de bois ont été produit à partir des rebuts de scierie dans la région de l'Est et la valeur des Produits Forestiers Non Ligneux estimée à 20 milliards sur le marché local.

En ce qui concerne l'accroissement de la valeur des PFNL de 1,6 milliards à l'exportation, le niveau d'atteinte du résultat programmé pour cette activité est de 70%. En effet 6 953 tonnes de PFNL ont été exportés pour une valeur estimée à 9,6 milliards avec une attribution de 13 087 tonnes de produits par le MINFOF pour le compte de 2013. Il est à noter qu'il existe une difficulté de captage de toutes les statistiques compte tenu de la prédominance du secteur informel et des multiples points de sortie au niveau des frontières.

Quant au nombre d'emploi, l'évaluation des unités de transformation des produits forestiers, le décompte dans les sociétés d'exploitation forestière et valorisation des PFNL a permis d'estimer les emplois directs.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	25 000 Emplois	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 197 194 246	CP 1 197 194 246
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 17 105 754	Ecart CP 17 105 754
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 241 353 002	CP 1 240 913 002
TAUX DE CONSOMMATION	103,69 %	103,65 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Capitalisation des résultats de l'étude relative à l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun (CIFOR, juillet 2013).	

PERSPECTIVES 2014	- Poursuite de la mise en œuvre des actions du programme; - Poursuite de la promotion des bois camerounais sur le plan national, sous régional et international; - Poursuite de la mise en œuvre du plan d'industrialisation du secteur bois; - Approvisionnement des régions septentrionales en bois énergie; - Le développement de la filière Bambou au Cameroun; - Poursuite de la restructuration du Centre de Promotion du Bois; - Renforcement des capacités techniques et matérielles des industriels et des artisans bois; - Homologuer les normes de séchage du bois au Cameroun; - Mobilisation d'une assistance technique à la transformation des produits forestiers; - Apporter un appui financier aux services déconcentrés pour la collecte des données ; - Examiner la possibilité d'utiliser les étudiants de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) pour la collecte des données dans le cadre des stages académiques.
----------------------	---

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 PROMOTION DES ESSENCES ET DE LA COMMERCIALISATION DU BOIS									
OBJECTIF	Promouvoir l'élargissement de la gamme des essences commercialisées et organiser la commercialisation des bois légaux sur le marché intérieur								
Indicateur	Intitulé:	Volume des essences commercialisées à l'intérieur et à l'exportation					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 103%		
	Unité de mesure	m3							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	2300000.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	3300000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	597 977 m3							
OBJECTIF	Organiser la commercialisation des bois légaux sur le marché intérieur								
Indicateur	Intitulé:	Volume de bois vendu sur le marché intérieur					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100,1%		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	10.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	75.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	37,12%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	939 500 000	939 500 000	926 394 637	926 394 637	930 785 547	930 385 547	100,47 %	100,43 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Désignation du Point Focal et des Chefs d'Antennes régionales du MIB. - Création du Comité d'actualisation de la liste des essences de promotion et du Comité de suivi des activités du MIB.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Actualisation de la liste des essences de promotion amorcée - Promotion des bois camerounais dans 05 foires nationales et internationales (DUBAI WOODSHOW, SIC, FIDD, PROMORIENT, SIALY) - Organisation du « Marché Intérieur du Bois » (MIB) : - o Sécurisation et aménagement de trois (03) sites pilotes d'implantation du MIB identifiés à NGAOUNDERE, BERTOUA et YAOUNDE a été amorcée ; - o Développement de la plateforme logicielle et déploiement dans les antennes pilotes et le Secrétariat Technique ; - o Identification des sites physiques dans 05 villes : BAFOUSSAM (Ouest), BAMENDA (Nord-Ouest), MAMFE et EKOCK (Sud-Ouest) et KOUSSERI (Extrême-Nord) se poursuit.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Un accent a été mis sur l'organisation des réunions de concertation et des missions de collecte d'informations sur les essences de promotion et de commercialisation du bois; - Le MINFOF a été très sollicité aux participations des foires nationales et internationales aux fins de promouvoir les essences camerounaises ligneuses et non ligneuses.								

Perspectives 2014	- Consolidation des acquis de 2013 et Poursuite de l'actualisation de la liste des essences de promotion ; - Poursuite de la promotion du bois camerounais sur le plan national, régional, sous régional et international ; - Opérationnalisation du marché intérieur du bois (MIB) et développement d'une stratégie d'approvisionnement du MIB.
-------------------	--

Action 02 PROMOTION DE L'INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DU BOIS

OBJECTIF	Promouvoir les rendements matières dans les chaines industrielles de transformation en usine								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'augmentation du rendement matière				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		45.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		35 % rendement matière en usine						
OBJECTIF	Ameliorer les performances des artisans								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		50.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		2000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		290 artisans formés.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	262 800 000	262 800 000	258 799 609	258 799 609	297 317 455	297 317 455	114.88 %	114.88 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Création du Comité d'élaboration de la carte des Unités de Transformation du Bois; - Création du Comité Technique 49 chargé de l'élaboration du « Draft 1 » des normes de séchage du bois.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Repérage et identification de 200 unités de transformation de bois; - Elaboration du « draft zéro » des normes de séchage du bois; - Evaluation du rendement matière en usine; - Formation de 10 formateurs du Centre de Promotion du Bois; - Formation de 150 artisans en séchage du bois et en fabrication des ouvrages en Bois Massifs Reconstitué (BMR); - Formation de 140 artisans par le projet de compétitivité et des filières de croissance (PCFC).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Compilation et analyse des rapports annuels des unités de transformation de bois; - Sensibilisation et encadrement des responsables des UTB sur la nécessité de développer leurs entreprises dans la légalité Appui du projet PCFC.								
Perspectives 2014	- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'industrialisation du secteur bois; - Poursuite de la restructuration du centre de promotion du bois (CPB); - Poursuite du renforcement des capacités techniques et matérielles des industriels et des artisans du bois; - Homologuer les normes de séchage du bois et élaborer la carte des UTB; - Statuer sur les bases de la transformation plus poussée du bois.								

Action 05 DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE

OBJECTIF	Accroitre l'offre de bois énergie légal sur le marché								
Indicateur	Intitulé:		Quantité de bois-énergie mis sur les marchés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 120% de bois de feu et 144% de charbons		
	Unité de mesure		t						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		12.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		22000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		14.867 tonnes métriques de bois de feu mis sur les marchés (Nord et Extrême-Nord) en 2013 et 684 tonnes de charbons produits avec les déchets dans 07 scieries dans la région de l'Est.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	13 250 000	13 210 000	110,41 %	110,08 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la mise en œuvre du Projet pilote de gestion du bois énergie.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Poursuite de la mise en œuvre du Projet pilote de gestion et de reboisement de la filière bois énergie dans les Régions de l'Extrême-Nord et Nord du Cameroun; - Identification de 20 bassins de production du bois énergie et reboisement de 08 ha ; 50 sites communautaire et communaux identifiées dans le Nord et l'Extrême-Nord ; 17 sites de marchés de bois énergie identifiés ; - 15 communautés accompagnées dans le processus d'obtention des forêts communautaires pour production du bois énergie; - Définition des conditions d'exploitation du bois énergie; - Accompagnement des communautés dans la gestion des bassins de production du bois énergie; - Identification de 04 types d'acteurs dans la filière bois énergie et leur organisation en groupement; - Carbonisation des rebuts dans 07 scieries (SFID, SFIL, ALPICAM, CFC, GRUMCAM, SEFAC, STBK) et production de 684,8 tonnes métriques de charbon dans la Région de l'Est.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Nécessité de ravitailler les foyers domestiques du Septentrion en bois de feu et en charbon de bois; - Attente de la révision de la loi forestière pour réglementer la production du bois énergie.								
Perspectives 2014	- Poursuite de la collecte des données de consommation du bois énergie; - Appui à la transformation et à la commercialisation du bois énergie; - Professionnalisation des acteurs de la filière bois énergie; - Extension du projet de carbonisation des rebuts de sciage.								

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PFNL

OBJECTIF	Organiser et professionnaliser les filières PFNL							
Indicateur	Intitulé:		Valeur des PFNL exportés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 53,1	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		12.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		20.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		7,7 milliards pour 6.953 tonnes de PFNL exportés.					
Indicateur	Intitulé:		Valeur des PFNL mis sur le marché local				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 107%	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		17.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		25.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Valeur des PFNL mis sur le marché local, estimée à 20 milliards					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Création et animation du Comité Consultatif National des PFNL.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Création et animation de 02 plateformes de concertation régionale (Sud-Ouest et Centre) de la gestion des PFNL; - Identification de 236 groupes d'acteurs des filières des PFNL; - Signature du mémorandum d'entente avec INBAR pour le Bambou et le Rotin.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Attente de la révision de la loi forestière en vue de l'allégement des conditions d'accès et de commercialisation des PFNL devant réduire la partie informelle; - Prédominance du secteur informel et des multiples points de sortie au niveau des frontières; - Cet action a été uniquement financée par les ressources spéciales internes, c'est ce qui justifie les crédits zéro (0).							
Perspectives 2014	- Amélioration des textes réglementaires de la gestion des PFNL; - Mettre en place un système de collecte et d'analyse des données PFNLS au niveau national; - Appuyer l'organisation des acteurs PFNLS par catégorie; - Développement de la gestion de la filière Bambou au Cameroun.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2013 du Ministère des Forêts et de la Faune permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, sur la base du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE), la première année de mise œuvre du budget programme aura permis au Ministère des Forêts et de la Faune de s'arrimer à la nouvelle gestion optimale des finances publiques comme ministère pilote pour la mise en œuvre du Nouveau Régime Financier de l'Etat.

Malgré l'arrêt brusque de l'application DEPMI Ordonnateur, obtenu sous l'égide du Programme Sectoriel Forêt Environnement, l'arrimage à la nouvelle application des dépenses publiques dénommée PROBMIS, a laissé entrevoir des résultats encourageants, à travers l'amélioration des mesures de performance des différents programmes.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

En vue d'atteindre les objectifs assignés par le document de stratégies pour la croissance et l'emploi (DSCE), le Ministère des Forêts et de la Faune s'est fixé comme objectif « d'assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durables des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures ».

Pour atteindre cet objectif, les priorités du Sous-secteur ont été axées sur :

- l'aménagement et la valorisation durables des concessions forestières, des produits de la filière bois et des produits forestiers non ligneux ;
- la promotion d'un système de gestion participative au bénéfice des communautés rurales ;
- la gestion durable du réseau d'aires protégées et des sites critiques représentatifs de la biodiversité camerounaise en vue d'une meilleure contribution à l'économie locale et nationale.

3.2. LEÇONS APPRISSES

- Former les différents intervenants de la chaîne d'exécution du Budget Programme, sur la notion d'indicateur de résultat et de gestion axée sur les résultats en lieu et place du Budget des moyens ;
- Mettre en place une base de données, ou un répertoire des indicateurs permettant d'harmoniser les indicateurs des programmes ;
- Structurer et harmoniser les différents extraits prévus par l'annexe à la loi de règlement.

3.3. PERSPECTIVES 2014

- Renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme par l'insertion dans les organigrammes ministériels des missions des contrôleurs de gestion recommandées par le Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP);
- Améliorer la structuration des documents annexes en vue d'une meilleure présentation des résultats requis par les structures d'analyse et de vérification ;
- Former les différents intervenants à la nouvelle application de gestion des finances publiques et améliorer de la fluidité d'accès à l'application et aux données ;
- Former les principaux acteurs des programmes à la culture de la notion des indicateurs de résultats et/ou des indicateurs de l'objectif et des extrants attendus.